



Mood Disorders Society of Canada
Société pour les troubles de l'humeur du Canada

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires du Comité
permanent des finances de la Chambre des communes en
prévision du budget fédéral de 2024**

Document soumis en août 2023

Recommandation : Que le gouvernement fédéral investisse 7 millions de dollars au cours des 5 prochaines années pour accroître la capacité des organismes communautaires de santé mentale en fournissant un financement de base pour un réseau pancanadien d'organismes communautaires de santé mentale, connu sous le nom de Réseau pancanadien de santé mentale communautaire (RPSMC).

Résumé

La santé mentale fait partie intégrante de notre santé et de notre bien-être général, elle touche tous les aspects de la vie, y compris la santé physique, financière et sociale. Les maladies mentales, comme la dépression, l'anxiété, les troubles bipolaires, la schizophrénie, les troubles liés à la consommation de substances et l'état de stress post-traumatique (ÉSPT), touchent directement des millions de Canadiens, et elles ont des répercussions socio-économiques considérables sur les familles, les groupes sociaux, les milieux de travail, les systèmes de soins de santé et l'économie.

Les organismes communautaires de santé mentale travaillent sans relâche et souvent avec un financement minimal pour fournir des services aux personnes les plus vulnérables. Ces organismes entretiennent des relations uniques au sein de leurs communautés et ils ont le potentiel de réduire considérablement les temps d'attente pour les patients tout en rencontrant les gens là où ils se trouvent. Les organismes s'efforcent de travailler en collaboration et/ou en partenariat avec les praticiens des soins primaires ou d'urgence afin d'atténuer les pressions et la demande de services. Le manque de coordination nationale pour améliorer l'accès aux services (y compris les services de prévention) et la transmission des connaissances au sein de la communauté continuent de compromettre la capacité de ces organismes à servir tous les clients qui en ont besoin.

La Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC) soumet ce mémoire prébudgétaire pour demander au gouvernement de la soutenir et de soutenir ses organismes partenaires, dans le cadre du **Réseau pancanadien de santé mentale communautaire (RPSMC)**. Cette collaboration pancanadienne vise à renforcer la capacité des organismes communautaires de santé mentale à répondre à la demande croissante de services. Le RPSMC est une plateforme de partage des ressources et des programmes, de recherche collaborative sur l'amélioration des systèmes, la création de liens communautaires et l'atténuation des cloisonnements à l'échelle nationale. Notre mémoire décrit nos besoins de financement, nos objectifs et les bénéfices que nous espérons tirer du RPSMC. Nous avons également préparé un plan d'affaires quinquennal détaillé pour le projet qui illustre l'approche collaborative intégrée que nous adopterons. Cette proposition répond à un besoin cerné par la communauté à la suite d'une consultation approfondie avec 48 organismes communautaires en provenance des 10 provinces et des 3 territoires.

Recommandation : Que le gouvernement fédéral investisse 7 millions de dollars au cours des 5 prochaines années pour accroître la capacité des organismes communautaires de santé mentale

en fournissant un financement de base pour un réseau pancanadien d'organismes communautaires de santé mentale, connu sous le nom de Réseau pancanadien de santé mentale communautaire (RPSMC).

Contexte

Avant la COVID, on estimait qu'un Canadien sur trois souffrirait d'un trouble de la santé mentale^{1,2}. Aujourd'hui, après plusieurs années de lutte contre une pandémie mondiale, environ la moitié des Canadiens indiquent que leur état de santé mentale s'est détérioré, les membres de la communauté 2SLGBTQIA+ connaissant des niveaux disproportionnés de problèmes de santé mentale, notamment l'anxiété et la dépression, selon ce qu'ils déclarent eux-mêmes^{3,4,5}. Pour les Canadiens qui ont cherché du soutien, près de la moitié estime ne pas avoir reçu les soins adéquats⁶.

Les médecins canadiens et les autres prestataires de soins de santé (PSS) ont clairement indiqué que nous traversons une crise de la santé mentale. La demande accrue de services de santé mentale contribue à l'engorgement des services d'urgence⁷. Les médecins eux-mêmes font état d'un nombre record de cas de dégradation de la santé mentale : six médecins (internes et étudiants en médecine) sur 10 au Canada déclarent que leur santé mentale est moins bonne aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la pandémie⁸.

Les organismes communautaires de santé mentale fournissent des services vitaux de première ligne aux Canadiens touchés par la maladie mentale, en réduisant la charge de travail des médecins et/ou des psychologues/psychiatres, ainsi que les temps d'attente et la dépendance liée aux interventions plus coûteuses, comme les visites à un service des urgences. Ces organismes locaux, dirigés par des pairs et nés d'un besoin cerné dans leurs communautés, travaillent souvent en vase clos en raison de ressources et d'un financement limités, ce qui nuit à leur capacité de collaborer et/ou de faire connaître les services qu'ils offrent à d'autres organismes.

Au cours des 18 derniers mois, la STHC a organisé des tables rondes avec 48 organismes communautaires de patients en santé mentale en provenance de partout au Canada. Ces tables rondes ont permis aux organismes de partager leur expérience au service des Canadiens, de discuter des défis auxquels ils sont confrontés et des solutions efficaces.

Ces consultations ont débouché sur la recommandation de créer un réseau pancanadien d'organismes communautaires afin de favoriser la transmission des connaissances, la

¹ Société des troubles de l'humeur du Canada, « Maladie mentale et toxicomanie au Canada », STHC, Ottawa, 2019.

² C. Pearson, T. Janz et J. Ali, « Troubles mentaux et troubles liés à l'utilisation de substances au Canada », Statistique Canada, Ottawa, 2015.

³ Angus Reid, « Worry, Gratitude & Boredom: As COVID-19 affects mental, financial health, who fares better? Who is worse? », <https://angusreid.org/covid19-mental-health/>.

⁴ CBC, « 2 years into the pandemic, Canada's mental-health system is at a crisis point », <https://www.cbc.ca/news/health/canada-mental-health-crisis-covid-19-pandemic-1.6382378>.

⁵ Recherche en santé mentale Canada, « Résultats de notre quinzième sondage national », <https://www.mhrc-rsmc.ca/sondage-national-15>.

⁶ Statistiques Canada, Perceptions quant à la santé mentale et aux besoins en soins de santé mentale durant la pandémie de COVID-19 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00031-fra.html>.

⁷ Institut canadien d'information sur la santé. Ressources des systèmes de santé pour les soins en santé mentale et en toxicomanie au Canada. <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/mental-health-chartbook-report-2019-fr-web.pdf>.

⁸ Crist, Carolyn. "Canadian Doctors Face Worse Mental Health Due to Pandemic." Medscape, February 22, 2023. <https://www.medscape.com/viewarticle/980260?form=fpf>.

collaboration et la mise en commun des ressources⁹. La présente proposition sollicite votre soutien pour la mise en place de ce réseau.

L'investissement de 7 millions de dollars pour soutenir la croissance et l'expansion sur 5 ans du Réseau canadien de santé mentale communautaire (RPSMC) permettra de coordonner et d'unifier plus de 50 organismes qui ne disposaient pas auparavant d'un organisme de liaison pancanadien. Cela permettra d'adopter une approche unifiée et collective du renforcement des capacités, d'apporter un soutien essentiel aux organismes et de créer un modèle permettant de transmettre de nouvelles ressources afin de faire face aux nombreuses difficultés en matière de santé mentale que nous observons dans l'ensemble du Canada.

Initiatives clés

La mise en place du réseau favoriserait la coordination intégrée des efforts, éliminerait les cloisonnements opérationnels, réduirait le dédoublement des efforts, et surmonterait la fragmentation des initiatives parmi les organismes communautaires de santé mentale de base et régionales, ce qui conduirait à une approche plus unifiée, plus efficace et plus percutante des services de santé mentale à l'échelle nationale.

Lorsqu'une personne se rend dans un cabinet médical pour décrire ses symptômes, c'est souvent la première fois qu'elle demande de l'aide pour un problème de santé mentale. À ce stade, il est possible que les médecins ne connaissent pas nécessairement les ressources qui sont à leur disposition. Lors de nos tables rondes et de nos consultations, nous avons appris que de nombreux médecins et autres prestataires de soins de santé ne connaissent pas les ressources et les programmes offerts par les organismes communautaires et qu'ils ne savent pas non plus comment y diriger leurs patients.

En l'absence de relations de travail entre ces intervenants locaux, les patients se retrouvent trop souvent sur de longues listes d'attente et ne reçoivent pas de renseignements à propos de ces organismes. Le renforcement de la mobilisation entre les organismes de santé mentale et les prestataires de soins de santé, tout en augmentant leur capacité à servir leurs communautés, peut contribuer à combler ce fossé. Le fait de travailler avec ces organismes, de rechercher des améliorations et des gains d'efficacité dans le système, et de mesurer les résultats permettra non seulement d'alléger le fardeau des médecins de soins primaires et des autres prestataires de soins de santé qui ont souvent du mal à trouver des sources d'orientation appropriées, mais aussi de réduire la pression sur les services locaux des urgences et les temps d'attente, garantissant ainsi aux personnes qui en ont besoin un traitement efficace et opportun.

L'un des principaux mandats du RPSMC est le développement et l'échange de connaissances. Pour ce faire, les programmes, les ressources et les outils clés de ces organismes seront rassemblés afin de créer un bassin de connaissances dans lequel tous les membres pourront puiser. Cela

⁹ Pour obtenir plus de renseignements, consulter : https://troubleshumeur.ca/wp-content/uploads/2022/11/MDSC_Canadian-Community-Mental-Health-Organizations-Roundtable-Report_FRENCH.pdf.

permettra de réduire considérablement les coûts de développement des programmes et des ressources pour ces organismes et, par conséquent, pour les bailleurs de fonds.

Le RPSMC établira également des partenariats avec les fournisseurs de soins et de services, la recherche et le secteur privé, afin d'améliorer l'accès aux programmes et aux ressources de ses membres, de développer et de mettre en œuvre des initiatives de formation tout en soutenant ses organismes membres en vue de renforcer leur capacité à répondre aux besoins croissants au sein de leurs communautés.

Le RPSMC sera un nouveau réseau d'organismes communautaires de santé mentale, guidés par des personnes ayant un savoir expérientiel passé, qui travaillent en partenariat avec des médecins, des chercheurs, des intervenants communautaires et d'autres prestataires de soins de santé. Ce réseau offrira des possibilités de recherche innovantes et uniques pour l'expansion et le développement de programmes collaboratifs. La recherche du RPSMC s'articulera autour de deux priorités : 1) faire participer pleinement les personnes ayant un savoir expérientiel passé à tous les domaines de la recherche et du leadership et 2) se concentrer sur les priorités de recherche qui ont le potentiel d'avoir un effet réel immédiat sur les personnes touchées par la maladie mentale et leur famille.

En outre, le RPSMC soutiendra les activités de recherche afin de permettre aux organismes de mesurer de manière adéquate le succès et l'efficacité de leurs programmes. Le RPSMC fournira des outils, des ressources et des occasions de collaboration pour aider les organismes à développer et à mettre en œuvre des méthodologies d'évaluation solides. En offrant des mesures normalisées, des pratiques exemplaires partagées et l'accès à une expertise de recherche spécialisée, le RPSMC vise à créer une culture de prise de décision fondée sur des données probantes. Cette approche axée sur la recherche permettra aux organismes de déterminer les forces et les domaines de croissance, d'adapter les interventions aux besoins de la communauté et de démontrer les répercussions réelles de leur travail. En conséquence, les organismes communautaires de santé mentale seront mieux placés pour plaider en faveur d'un financement provenant de diverses sources, notamment publiques, privées et philanthropiques, pour allouer stratégiquement les ressources et, en fin de compte, améliorer le bien-être mental des Canadiens grâce à des services dont l'efficacité a été prouvée.

Le RPSMC élaborera et mettra en œuvre une stratégie de viabilité à long terme, notamment en tirant parti des expériences collectives et en recherchant des subventions et des parrainages pour faire avancer son mandat, ses objectifs et ses priorités.

Le RPSMC organisera chaque année une *conférence d'échange de connaissances sur la santé mentale communautaire*. Cette conférence réunira les principales parties prenantes, notamment les organismes communautaires, les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent, les aidants et les membres de la famille, les médecins, les prestataires de soins de santé, les chercheurs, les cliniciens, les employeurs et les responsables des politiques en matière de santé, afin de partager les connaissances et de mettre en lumière les travaux en cours et les réussites. Cette plateforme collaborative stimulera l'innovation dans la prestation des soins, présentera de

nouvelles recherches, renforcera les partenariats et encouragera l'évaluation des projets afin de déterminer leur efficacité fondée sur des données probantes; elle élargira également l'engagement du secteur privé auprès du RPSMC afin de soutenir la coordination nationale nécessaire des services de santé mentale.

Conformément à l'engagement du gouvernement en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion, le RPSMC veillera à ce que les diverses perspectives en matière de genre, de race et d'autres identités qui se recoupent soient pleinement intégrées au processus de planification et d'exécution de ce projet, de bout en bout, à l'aide d'une lentille ACS+. Conformément à notre engagement à favoriser la réconciliation, notre projet s'engagera activement auprès des communautés autochtones, en intégrant leurs perspectives, leur sagesse et leur patrimoine culturel. Nous adhérerons aux principes énoncés dans les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation, en veillant à ce que nos pratiques favorisent la compréhension, le respect et le partenariat. Grâce à une consultation, à une collaboration et à une réflexion continues, nous visons à créer un projet qui non seulement atteindra ses objectifs, mais contribuera également au processus de guérison et de réconciliation en cours.

Définir les objectifs

Les organismes communautaires de santé mentale fournissent un soutien et des programmes indispensables. Le RPSMC sera créé avec le mandat de les aider dans leurs missions respectives en travaillant ensemble pour créer de nouveaux outils et pour permettre à tous les organismes de travailler plus efficacement avec les centres de santé locaux, les cliniciens, les conseillers, les écoles et les employeurs.

Quatre objectifs essentiels définissent le RPSMC :

Amélioration de la collaboration : Unir les organismes communautaires de santé mentale, les travailleurs de la santé locaux, les chercheurs, les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent, la famille, les aidants et d'autres intervenants clés.

Intégration du savoir expérientiel passé : Veiller à ce que le point de vue des personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent guide toutes les activités. C'est la pierre angulaire du travail du RPSMC.

Développement d'un cadre national : Définir en collaboration un cadre national pour le partage des programmes, le renforcement des capacités et le développement des connaissances afin de faire évoluer le paysage de la santé mentale.

Meilleur accès aux soins pour les Canadiens : L'objectif ultime du RPSMC est d'aider ses membres à mieux servir les Canadiens, en les rencontrant là où ils se trouvent, au moment où ils ont besoin de soutien.

Nous pouvons contribuer de manière substantielle à la capacité de plus de 50 organismes communautaires de santé mentale par l'intermédiaire du RPSMC. Bien que ces organismes aient accompli un travail incroyable sans infrastructure nationale, plus l'unité et le soutien seront fournis à ces organismes, plus ils seront en mesure de redonner à leurs communautés.

À propos de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada

La Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC) a pour objectif d'améliorer l'accès aux traitements, d'éclairer la recherche et de façonner le développement de programmes et de politiques gouvernementales afin d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par les troubles de l'humeur. Officiellement lancée en 2001, la STHC est l'un des organismes caritatifs de santé mentale les mieux « branchés » au Canada. Elle a démontré sa capacité à établir des collaborations et partenariats et significatifs et durables avec les secteurs publics, privés et sans but lucratif dans l'ensemble du pays. La STHC a dirigé et géré de nombreux projets nationaux en partenariat avec le gouvernement du Canada et d'autres partenaires nationaux. Représentée et dirigée par les personnes ayant un savoir expérientiel passé, la STHC prend part à un large éventail

d'initiatives et elle a joué un rôle proactif de premier plan dans l'élaboration de politiques et de programmes publics à de nombreux titres sur la scène nationale.